

Lons-le-Saunier, le **13 MARS 2024**

Le Préfet du Jura

à

Mesdames et Messieurs les Maires

Pour information à :

- Madame la secrétaire générale
- Monsieur le sous-préfet de Dole
- Madame la sous-préfète de Saint-Claude
- Madame la présidente de l'association des maires du Jura
- Monsieur le président du conseil départemental du Jura
- Mesdames et Monsieur les parlementaires

Objet : Pavoisement des édifices publics

Conformément aux instructions de monsieur le Premier ministre, les bâtiments et édifices publics devront être pavoisés aux couleurs françaises le :

Mardi 19 mars 2024

à l'occasion de la Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Je vous demande de veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à ces emblèmes.

Le message de madame Patricia MIRALLES, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire, vous sera transmis dès réception par mes services.

Je vous serais obligé de bien vouloir prendre toutes les dispositions utiles pour que ces instructions soient respectées.

Pour le Préfet et par délégation,
Le directeur des services
du cabinet



Maxime GUTZWILLER